

EMMANUELLE ET FREDERIC DOUILLARD

le 7/09/2010

7, rue Aristide Bertreux

44640 le Pellerin

Tél : 02 40 04 62 54

Nous sommes Parents d'une petite fille de 10 ans reconnus dyslexique (dysgraphique, dyspraxique) depuis 2008.

Hors l'an dernier lors de son entrée en CE2, les choses se sont accélérées parce que le problème de Flora prenait trop de temps pour la maîtresse et il nous fallait trouver une solution. J'ai donc pris à tâtons la décision de mettre en place une équipe éducative pour nous permettre de trouver les meilleurs atouts pour notre fille afin d'être au mieux dans la classe et avec son enseignante.

Lors de cette rencontre faite en novembre, le référent m'a expliqué qu'il était trop tard pour demander une AVSI pour l'année 2010 pour Flora et qu'une demande auprès de la MDPH nécessitait du temps, qu'il fallait compter sur une bonne organisation enseignante /parents/orthophoniste.

Heureusement pour moi, impossible n'est pas entendable donc j'ai fait toutes les démarches et envoyé mon dossier auprès de la MDPH le 20/12/2009. Le retour a été surprenant dans le bon sens car la MDPH notifiait que notre fille avait droit à une AVSI du 22/01/2010 au 4/07/2011 pour 9 h d'accompagnement et à cela s'ajoutait une allocation enfant handicapé et ce jusqu'en décembre 2010.

Forcément, très très contente j'ai harcelé MR TSASTAS qui avait du mal à me répondre. J'ai su indélicatement à la sortie de l'école que notre fille allait avoir quelqu'un qui n'était pas AVSI mais qui travaillait dans en secteur administratif dans le cadre de l'école parce qu'il n'y avait personne d'autres !!!!

J'avais embêté et pour arrêter tout cela on mettait une personne à qui on avait rien demandé et qui n'était pas formé pour accompagner un enfant différent. La pilule a été dure à avaler mais la personne était de bonne volonté et les choses ont avancé dans le bon sens.

Le 1<sup>er</sup> septembre, nous avons donc appris la suppression de 3 heures d'accompagnement sur la totalité de 9 h sans courrier, par la Directrice de l'école et sans aucune considération pour les soucis que notre enfant rencontre.

C'est inacceptable, pour les personnes (AVSI) qui ne sont aucunement respectées et pour tous nos enfants qui tentent à se battre et à rester dans le système éducatif malgré leur différence. Lorsque l'on entend que les enfants quelque soit le handicap doivent être considérés et avoir toutes leurs chances pour rester dans le système scolaire nous on est prêt en tant que Parents mais quand est il pour l'Inspection Académique et toutes les personnes qui travaillent pour le bien de nos enfants (soit disant !!!!).

